

# “Debout les damnés de la terre”

## Les grèves agricoles dans l’Aisne, 1936-1937 (1)

---

La première question qui peut se poser est celle-ci : pourquoi avoir choisi ce sujet ? En effet, Front populaire et agriculture semblent être deux objets assez éloignés. Pour l’opinion publique, le premier reste synonyme des grandes manifestations qui se sont déroulées dans les villes, des grèves sur “le tas”, c’est-à-dire avec occupation des lieux de travail. A priori, peu de liens existent entre les deux thèmes. Pourtant, cette simplification est un raccourci un peu trop rapide. Les années de Front populaire correspondent à une période assez intense dans le monde rural ; il n’a pas été à l’écart des grands mouvements sociaux qui caractérisent 1936 et 1937, principalement (2). Le département de l’Aisne, département rural, s’est trouvé impliqué dans ces mouvements, aussi bien dans l’industrie que dans l’agriculture. Dans ces deux secteurs, on a pu assister à des manifestations ouvrières, à des grèves, suivies ou non d’occupations des lieux de travail. C’est ainsi que le monde agricole, patrons et ouvriers, découvrent brusquement tout un vocabulaire et tout un ensemble de pratiques politiques et sociales, qu’ils méconnaissaient ou ignoraient même jusqu’là.

Pour aborder ce sujet, cette étude se décomposera en trois temps. Après avoir fait un bref tour d’horizon, à la fois démographique et économique, du département à la veille des événements qui nous intéressent ici, nous verrons quels en ont été les acteurs. Enfin viendront les faits, avec leurs causes, et surtout leurs conséquences à travers un bilan de ces deux années.

---

(1) Le thème de cet article a fait l’objet d’un mémoire d’Histoire contemporaine, soutenu à l’U.E.R. de Reims, en juin 1987 : Frédéric Stévenot, *Quelques aspects de l’agriculture de l’Aisne sous le Front populaire (les grèves agricoles de 1936-37)*.

Ouvrages sur la période :

Philippe Dubief, *Le Déclin de la III<sup>e</sup> République (1929-1939)*. Paris, Seuil, 1976.

Jean-Marie Mayeur, *La vie politique sous la Troisième République (1870-1940)*.

Ouvrages sur l’histoire de la France rurale :

Georges Duby et Armand Wallon, *Histoire de la France rurale. Tome IV : De 1914 à nos jours*. Paris, Seuil, 1976.

Annie Moulin, *Les paysans dans la société française*. Paris, Seuil, 1988.

Michel Augé-Laribe, *La révolution agricole*. Paris, Albin-Michel, 1955 et *La politique agricole de la France de 1880 à 1940*. Paris, P.U.F., 1950.

Gordon Wright, *Rural revolution in France. The peasantry in the Twentieth century*. California, Stanford University Press, 1965 (trad. fr. : Paris, Editions de l’épi, 1967).

(2) Les deux gouvernements de Front populaire se sont succédés presque sans discontinuité, de mai 1936 à mars 1938, dirigés par Léon Blum.

## SITUATION DE L'AISNE EN 1936

### *Signalement démographique : une population en majorité rurale, qui décroît*

Au recensement de 1936 (3), le département compte 484 647 habitants, globalement autant qu'en 1821-1826. Mais ce nouveau recensement de la population axonaise confirme qu'elle est dans une phase de décroissance régulière depuis le maximum de 1866 (565 000 habitants). Ici, le phénomène atteint les villes comme les campagnes. Entre 1931 et 1936, la population urbaine a décrue de 1,2 %, tandis que la population rurale ne fléchissait que de 0,8 %. Donc un déclin démographique, mais un déclin qui est relativement faible — ce qui en confirme la progressivité depuis 70 ans — et généralisé. Nous n'assistons pas à un exode de la population, et encore moins à un exode exclusivement rural, puisque les villes semblent se dépeupler à un rythme supérieur.

Sans entrer dans le détail des causes, on peut tout de même relever un indice de ce phénomène à travers la baisse du taux de natalité. En 1925, ce taux est de 27 naissances pour mille habitants ; en 1936, il n'est plus que de l'ordre de 17. La densité de la population est de 65,24 habitants par kilomètre carré, chiffre inférieur à la moyenne française qui est d'environ 76, elle-même déjà faible par rapport aux densités des principales puissances européennes. Ce peuplement assez lâche se manifeste par le nombre impressionnant de villages : 813 localités, sur un total de 834, comptent moins de 2 000 habitants. Et encore leur population moyenne est-elle faible : 375 habitants, tandis que celle des 21 "villes" est de 8 577 (4).

L'Aisne de 1936 apparaît donc comme un espace relativement peu peuplé, où l'emprise des campagnes se fait grandement sentir : deux habitants sur trois résident dans une localité rurale.

### *Signalement économique : une prédominance de l'agriculture*

Cette importance des campagnes se ressent à travers l'activité économique. Un actif sur trois travaille directement dans l'agriculture, tout secteur para-agricole exclu (forêts, industries laitières, etc.). C'est le premier secteur économique pour la population employée. Cette prédominance "brute" est accrue si l'on considère les activités situées en amont (fabriques d'engrais, de matériels agricoles, ...), et en aval (le secteur qui équivaut aux industries agro-alimentaires d'aujourd'hui). Sans l'agriculture, guère de moyens de subsister pour l'artisanat ou le petit commerce rural. On le voit, l'activité agricole est prépondérante dans l'économie axonaise.

---

(3) Source pour cette partie : les données transmises par l'antenne régionale de l'I.N.S.E.E., à Amiens.

(4) Saint-Quentin : 49 028 ; Hirson : 11 203 ; Guise : 6 981 ; Vervins : 2 903.

Regardons comment elle se présente dans les années trente (5). Les rendements sont assez importants. Pour une moyenne française de 15 quintaux par hectare (1930 à 1935), les terres du département produisent 22 quintaux de blé en 1936, et même 30 quintaux en 1938-39. Encore faut-il distinguer selon les régions : la Thiérache, aux terres froides et humides, rend environ 20 quintaux de blé par hectare ; le Saint-Quentinois et le Laonnois 24 ; le Soissonnais atteint, lui, une production de 30 à 35 quintaux. Des chiffres impressionnantes pour l'époque, alors que l'on va de plus en plus dans la voie de la modernisation de la production : l'Aisne décuple sa consommation d'engrais entre 1929 et 1936, tandis que la mécanique grignote progressivement une force de travail animale encore prédominante (3 000 bœufs et 13 000 chevaux). L'élevage n'est pas en reste. Dans le domaine laitier, l'établissement du contrôle laitier volontaire (1925) permet de faire des progrès à la production. La moyenne annuelle par vache est de 2 200 litres en 1929 et de 2 600 litres en 1937 (on signale une vache ayant produit 7 300 litres) (6).

### ***Les structures foncières***

On compte environ 13 000 exploitations agricoles. La majorité d'entre elles ont une taille assez modeste : 50 % ont au plus 15 hectares. Mais la moitié des surfaces agricoles utiles est occupée par des fermes d'au moins 75 hectares. On a ainsi un nombre important de petites exploitations, qui sont dominées par de grosses fermes : 7 % du total ont une taille très importante, avec au moins cent hectares ; mais elles contrôlent tout de même 42 % des superficies !

Ces vastes exploitations se trouvent, comme aujourd'hui, dans les régions de "grande agriculture" : les plaines du Laonnois, du Marlois, du Saint-Quentinois, ainsi que les riches plateaux du Soissonnais, lesquels sont, à cette époque, en cours de réhabilitation après les dévastations de 1914-1918 (7).

### ***Des fermes qui emploient un personnel nombreux***

Les chefs d'exploitations ne sont évidemment pas seuls pour travailler. La mécanisation progresse, sans encore avoir l'importance qu'elle a maintenant. Le personnel agricole est tout de même assez faible,

(5) Sur le développement de l'agriculture, cf. :

Jacques Ratineau et Maurice Gailliot, *L'agriculture de l'Aisne*. Sans lieu, 1928.

Ministère de l'Agriculture, *Résultats généraux de l'enquête de 1929*. Paris. Imprimerie nationale, 1936, 804 p.

*Id. Statistique agricole annuelle. 1936*. Paris, Imprimerie nationale, 1937.

*Id. Statistique agricole annuelle. 1937*. Paris, Imprimerie nationale, 1938.

(6) Actuellement, les chiffres ont plus que doublé. La production moyenne annuelle d'une vache laitière est de l'ordre de 5 500 à 6 000 litres environ.

(7) Les régions éprouvées par la guerre ont été classées en "zone rouge", les autorités publiques ayant estimé leur réemploi impossible ou très difficile.

toutes fermes confondues : de deux à trois ouvriers par exploitation. Distinguons trois catégories parmi ces fermes :

Nombre d'exploitations	Nombre de salariés	Proportion par rapport au total des exploitations
5 468	0	41 %
6 359	1 à 5	48 %
1 276	de 5 à 100	10 %

Ainsi, il apparaît que la quasi-totalité des fermes dispose d'un personnel peu développé (moins de cinq ouvriers), deux sur cinq n'en ayant pas, ce qui correspond aux exploitations purement familiales. Celles-ci exclues, on obtient une moyenne plus représentative du salariat agricole, avec 4,6 ouvriers par ferme.

En définitive, l'agriculture du département se présente comme étant assez développée, dominée numériquement par des exploitations modestes, celles-ci étant surclassées par de plus importantes qui se sont accaparées une frange non négligeable des superficies. Compte-tenu de leurs dimensions, ces grosses fermes emploient des équipes de salariés qui sont parfois nombreuses. L'agriculture apparaît ici comme un secteur qui compte, en ces années trente.

## LES FORCES POLITIQUES ET SYNDICALES DANS LE MILIEU AGRICOLE

Après le rapide tableau de l'agriculture qui vient d'être fait, voyons ceux qui en vivent, par un portrait à la fois politique et syndical ; quelles sont les forces en présence, et quelles vont être les raisons des antagonismes de 1936-37 ?

### *L'Union des syndicats agricoles de l'Aisne (U.S.A.A.) (8)*

Cette Union est la fédération de plusieurs syndicats agricoles, fondée le 18 juillet 1919, par sept précurseurs de la région de Laon (9).

(8) *Bulletin* de l'U.S.A.A., 1919 à 1939.

Arch. dép. de l'Aisne : 1 M 61 et 10 M 61.

Maxime de Sars, *Soixante ans de syndicalisme agricole dans le département de l'Aisne*.

Sans lieu ni date.

Louis Prugneaud, *Les étapes du syndicalisme agricole en France*. Paris, Editions de l'épi, 1963.

Pierre Barral, *Les agrariens français de Méline à Pisani*. Paris, A. Colin, 1968.

Isabelle Boussard, *Vichy et la Corporation paysanne*. Paris, Cahiers de la F.N.S.P., A. Colin, 1980.

Fascicule de l'U.S.A.A., *René Blondelle, 1907-1971*. Sans lieu ni date.

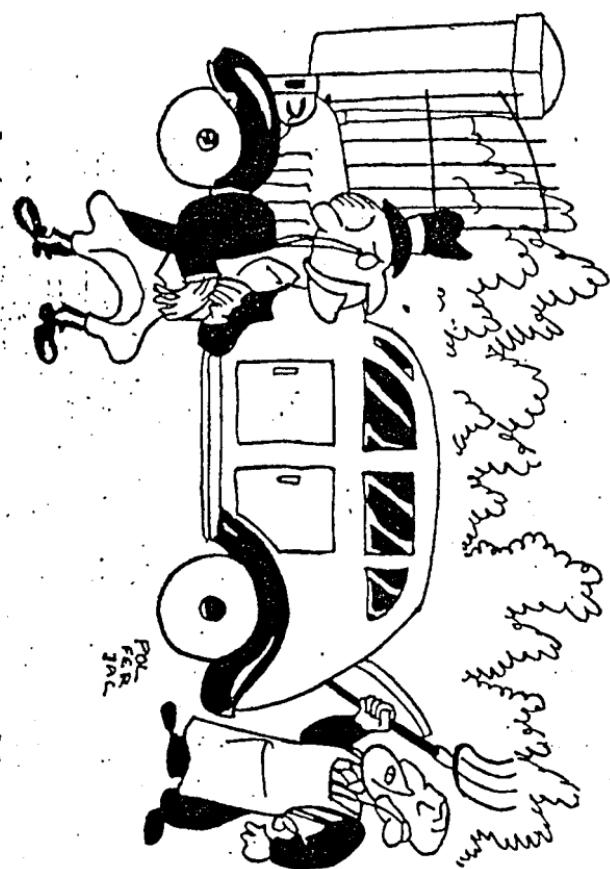
Philippe Gratton, *Les paysans français contre l'agrarisme*. Paris, F. Maspéro, 1972.

Pascal Ory, "Le dorgérisme. Institution et discours d'une colère paysanne (1929-1939)", *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, tome XXII. Paris, A. Colin, 1975.

Jean-Marie Royer, "De Dorgères à Poujade". In : *Les paysans contre la politique* (sous la direction de Jacques Fauvet et Henri Mendras). Paris, A. Colin, 1958.

(9) Marle, Montcornet, Sains-Richaumont, La Fère, Crécy-sur-Serre, Laon et Bucy-lès-Pierrepont.

## Les "Paysans" d'Achille Bouxin



— Je ferai remarquer respectueusement à Monsieur le Comte que la fourche pour la manifestation agraire ne rentre pas dans le coffre de son automobile.

Les objectifs, au lendemain de la guerre, étaient multiples. Etre l'intermédiaire entre les adhérents et l'administration pour l'attribution des dommages de guerre, en relation avec le développement de caisses locales du Crédit agricole mutuel ; organiser la main-d'œuvre (pionniers de guerre, travailleurs immigrés de Belgique, de Pologne,...), en créant un Bureau départemental de la main-d'œuvre agricole ; acheter et vendre en commun au sein de coopératives.

Mais l'U.S.A.A. poursuit des buts sociaux. C'est ainsi que l'on assiste à la création de diverses caisses : assurance-accident (1924), allocations familiales (1925, avant la loi du 11 mars 1932), assurance-incendie (1926), secours mutuel (1928).

Union agricole avant tout, elle met sur pied des services très spécialisés : comptabilité agricole (1926), un syndicat départemental du contrôle laitier (1925), et divers syndicats pour l'amélioration des cheptels (1924-25).

Ceci nous donne une idée de l'importance et du dynamisme de cette structure fédérative, qui conçoit la principale partie de son œuvre en l'espace d'une dizaine d'années. Au service de ses adhérents, elle sait aussi être leur porte-parole. On retrouve ainsi quelques-uns de ses dirigeants au niveau national : Frédéric Bertrand, vice-président fondateur de l'U.S.A.A., devient président de la Confédération générale des associations agricoles des régions dévastées.

Les années trente s'ouvrent dans un contexte difficile : la crise économique se développe, n'épargnant pas la paysannerie. Les cours s'affondrent (le blé chute de 60 % entre 1929 et 1935, pour atteindre 74 francs du quintal) : c'est le déclic qui fait se développer un réflexe de défense professionnelle, mettant les syndicats agricoles au premier plan. En même temps, le mécontentement des paysans trouve un écho au niveau politique ; ils représentent une force électorale non négligeable pour tous les partis. Ce n'est donc pas un hasard si des idées nouvelles s'élaborent ; c'est la naissance d'un concept, qui, peu à peu, prend forme : le corporatisme paysan, l'agrarisme (10). Le but de cette doctrine est de faire reconnaître la place prééminente d'un monde paysan uni, dans la société française, avec toutes les prérogatives auxquelles il pense avoir droit. Cela suppose une réforme des bases de l'Etat, qui aurait dans ce cas les fondements suivants : la famille et le métier. Travail, Famille... voilà qui annonce l'Etat français de Vichy, qui concrétisera la théorie corporatiste avec la création d'une Corporation paysanne, où siégeront d'ailleurs les principaux dirigeants des organisations agricoles que nous connaissons maintenant, notamment l'U.S.A.A., avec René Blondelle, qui en est le président en 1938-39. En effet, l'U.S.A.A. entretient des liens avec les syndicats paysans au niveau national, syndicats qui tendent vers un corpo-

---

(10) Voir bibliographie citée plus haut (note 8), ainsi que 1 M 19 (Arch. dép.).

ratisme militant, ou qui le pratiquent très activement. Le plus important d'entre eux est l'Union centrale des syndicats agricoles (U.C.S.A.) manière de F.N.S.E.A. d'avant-guerre, qui regroupe 28 Unions régionales, dont l'U.S.A.A., soit 4 000 syndicats et un million d'adhérents (un quart des agriculteurs). Devenue l'Union nationale des syndicats agricoles (U.N.S.A.), elle englobe 47 Unions régionales, 9 392 syndicats et 1,2 million de familles paysannes. Cette U.N.S.A. se compose en outre, et surtout, d'organismes spécialisés très actifs, qui représentent des groupes de pression puissants : l'A.G.P.B. (Association générale des producteurs de blé) qui luttera contre l'établissement de l'Office du blé, en août 1936 ; la C.G.L. (Confédération générale du lait) ; la C.G.P.B. (Confédération générale des planteurs de betteraves).... Témoins de ces liens entre l'Union départementale et ces organisations, les réunions et autres manifestations, comme celle du 12 janvier 1939 qui réunit 2 000 personnes venues écouter les dirigeants des syndicats nationaux, et notamment Henri Dorgères, le chef des Chemises vertes, que nous allons bientôt retrouver. Des relations sont aussi entretenues avec le Parti agraire, fondé en 1927 par Gabriel Fleurant (qui se fera surnommer Fleurant-Agricola pour les besoins de sa cause), puisque le Bulletin de l'U.S.A.A. est imprimé à Compiègne par ce personnage, qui ne manque pas d'en rédiger quelques articles au passage.

Ainsi, on entrevoit une U.S.A.A. très proche des milieux agricoles corporatistes. Son orientation devient d'ailleurs de plus en plus militante, comme en témoigne l'impulsion donnée par son président Albert Debrotonne en 1935. Puisque les agriculteurs veulent être mieux défendus et mieux écoutés par les dirigeants du pays, Debrotonne reconnaît, le 10 septembre, "l'utilité de suivre les directives du Comité d'action paysan". Le 26, devant 4 000 cultivateurs réunis à Laon, il fait accepter avec "discipline et fermeté, des mots d'ordre du Front paysan, pour forcer le gouvernement, les industriels et les commerçants, d'une façon générale, l'opinion publique, à reconnaître la situation misérable dans laquelle (les agriculteurs) se trouvent". Plus précisément, il exprime "la volonté des agriculteurs d'avoir une réforme de l'Etat, qui les libèrerait de certaines tutelles et donnerait à la corporation agricole, actuellement représentée par les Chambres d'agriculture, les syndicats et associations spécialisées, les droits et prérogatives qu'elle réclame (11), c'est-à-dire la protection du marché agricole français et la réforme de l'Etat dont nous avons déjà parlé plus haut. Quel est ce "Front paysan" derrière lequel marche maintenant l'U.S.A.A. ? Il s'agit du regroupement de l'U.N.S.A. de Jacques Leroy-Ladurie, futur ministre de l'Agriculture à Vichy, du Parti agraire de Fleurant-Agricola, des Comités de défense paysanne d'Henri Dorgères (les Chemises vertes) et des associations spécialisées (A.G.P.B., C.G.L., C.G.P.B.,...)

---

(11) Voir les *B.U.S.A.A.* de septembre 1935.

Voilà la situation des agriculteurs de l'Aisne en 1936, et l'organisation professionnelle à laquelle ils ont confié, par leur adhésion, le soin de les représenter et de les défendre.

### ***Les ouvriers agricoles (12)***

#### *Des conditions de vie et de travail difficiles*

Les statistiques dénombrent 35 358 salariés agricoles en 1936, dont environ 43 % de personnel non qualifié (ouvriers à toute main, domestiques et servantes). Les 20 % de charretiers, bouviers et laboureurs donnent une idée de l'état de la mécanisation de l'agriculture à cette époque, surtout si on les compare aux 0,33 % de mécaniciens que l'on peut trouver dans les fermes.

Une autre caractéristique du salariat agricole est la proportion de la main-d'œuvre assurée par les membres de la famille du chef d'exploitation : environ le tiers du total, et deux ouvriers permanents sur cinq. Peut-on y voir une forme de dépendance à l'égard du patron ?

22,5 % du personnel est logé sur place, soit un quart des permanents. Le personnel saisonnier représente 28 % du total. Voilà deux formes de dépendance plus probantes, l'ouvrier protestataire risquant de perdre soit son logement, soit un travail assez précaire, voire les deux. Ceci fait réfléchir en cas de problème, ou plutôt le parti est vite trouvé : celui d'une prudente passivité.

Pour ce qui est des conditions de travail, voyons les horaires. Ratinneau et Gailliot ont relevé dans leur ouvrage (13) les chiffres suivants, pour 1912, dans les régions à agriculture industrielle : 10 heures 30 en été, 9 heures en hiver. D'après des témoignages (recueillis en Thiérache, il est vrai), ces chiffres semblent être plutôt une base minimale : on peut proposer sans trop de risques, de 12 à 14 heures l'été, et de 10 à 11 heures l'hiver, ceci restant une moyenne. Toujours est-il que ces horaires sont lourds, surtout au regard de la norme actuelle (8 heures).

On note une variabilité assez importante en ce qui concerne les salaires. En effet, de nombreux éléments interviennent : la région, l'âge, la catégorie professionnelle, le sexe, l'ancienneté... Ces rétributions peuvent être complétées par des avantages en nature, décomptés ou non du salaire brut : logement, nourriture, parcelle de terrain, assujettissement à certains avantages sociaux (allocations familiales...), primes pour certains travaux (démariage des betteraves...). Mais il est quand même possible d'avoir une idée du revenu d'un salarié agricole

---

(12) Sur ce point, voir les références de la note 5,  
Jean-Marie Chevallier, Denise Desbonis, André Hu, Marcel Roger, *Les moissons rouges. 1936 en Soissonnais*. La Ferté-Milon, Corps 9 Editions, 1986, qui est un recueil de témoignages d'ouvriers agricoles du Soissonnais sur la période du Front populaire.

(13) Cf. note 5.

au travers des contrats passés pendant l'été (14) : dans le Marlois, un ouvrier non logé payé au mois perçoit moins de 625 francs et un journalier non logé et non nourri 20 francs par jour ; un rapport de la gendarmerie de Marle (18-07-1936) fait état de 5 à 600 francs mensuels. Pour l'ensemble du pays, Philippe Gratton propose une moyenne globale de 28 francs par jour pour un salarié agricole, contre 37 francs quotidiens pour un mineur (15). Les ouvriers agricoles ont donc une situation parfois moins enviable que leurs collègues de l'industrie.

#### *Une protection sociale peu ou mal appliquée*

Des lois sociales existent, qui concernent même l'agriculture : 15 décembre 1922 : accidents du travail ; 31 juillet 1929 : interdiction du couchage à l'écurie (peu respectée) ; 1er juillet 1930 : application à l'agriculture des bénéfices de la loi sur les assurances sociales (à un régime inférieur) ; 25 décembre 1935 : création des conseils de prud'hommes.

Mais rien en matière d'allocations familiales (la loi du 11 mars 1932 ne touche que l'industrie et le commerce), de conventions collectives sur les salaires (comme dans l'industrie). L'agriculture apparaît donc en retard sur les autres secteurs pour ce qui concerne la protection sociale, voire oubliée par les pouvoirs publics. Quand les mesures sont prises, la pratique révèle un respect assez douteux des textes qui montre la déficience de l'Inspection du travail. Mais surtout, c'est la spécificité du monde agricole qui est dévoilée, monde composé d'une multitude d'unités aux pratiques variées : salaires, durée du travail diffèrent d'une région à l'autre, d'une ferme à l'autre, voire même d'un ouvrier à l'autre. D'où, peut-être, une certaine difficulté à établir un texte concernant l'ensemble des personnes qui vivent de l'agriculture. D'où, plus certainement, un sentiment d'appartenir à "quelque chose d'autre" que le reste du pays, et sur certains points d'en être exclu. Mais c'est ici l'opinion des partisans du corporatisme, qui concerne surtout les chefs d'exploitations, et moins leurs salariés.

#### *Les syndicats ouvriers (16)*

Si les ouvriers agricoles ne sont guère protégés socialement, comment peuvent-ils se défendre ? La réponse passe par l'examen de leur puissance syndicale.

Or, avant 1936, il n'y a aucun syndicat de salariés agricoles dans l'Aisne. Il est d'ailleurs assez symptomatique de n'avoir pas retrouvé de statistiques annuelles depuis 1926, alors qu'une circulaire du 31 décembre 1894 les recommande.

---

(14) Arch. dép. : 1 M 22.

(15) Philippe Gratton, *Les paysans français contre l'agrarisme*. Paris, F. Maspéro, 1972.

(16) Arch. dép. : 1 M 18, 10 M 60, 10 M 61, et 10 M 62.

Des raisons peuvent être avancées : peu de grands centres industriels dans l'Aisne qui joueraient le rôle de locomotive syndicale (comme Saint-Quentin, Laon, La Fère, Chauny, Tergnier, Soissons) ; peu de contacts des syndicats de l'industrie avec la campagne ; dépendance matérielle et morale de bon nombre d'ouvriers à l'égard de leurs patrons ; hostilité de ces mêmes patrons à voir leur personnel affilié à un syndicat, comme le montre le courrier adressé par un ouvrier d'Harcigny au Préfet (17).

En l'absence de sources antérieures (et pour cause), la statistique de janvier 1937 (18) est le seul moyen de connaître ces syndicats, qui sont au nombre de 142. On s'aperçoit qu'ils sont en grande majorité (83 %) implantés dans les grandes régions agricoles, c'est-à-dire là où les fermes sont les plus importantes, à la fois par la taille et par le personnel employé, et là où l'on peut trouver les grands centres industriels.

Quels sont les syndicats représentés ? Dans le tableau suivant, nous avons regroupé les organisations ouvrières en quatre classes, d'après leur appellation ; toutefois, l'incertitude demeure pour la plus grande partie d'entre eux (61 %), puisque rien, à part quelques indices retrouvés ça et là, ne permet de les classer dans tel ou tel grand syndicat. Dans ce cas, il apparaît tout de même qu'un certain nombre appartiennent à la C.G.T.-C.G.T.U., unifiées dans une Union départementale depuis le 17 janvier 1936 (19), une partie de ce qui reste étant constituée de syndicats autonomes voués à une existence éphémère. A signaler les Syndicats professionnels français (S.P.F.), qui n'ont de syndicaliste que le nom ; en fait, ces organisations sont des émanations du Parti social français (on remarquera l'anagramme fait avec les trois initiales), créées à la demande des patrons, d'abord dans l'industrie et le commerce, puis dans l'agriculture, dans le seul but de casser les grèves par différents moyens : provoquer la division du personnel en s'opposant aux autres syndicats en place, en proposant d'autres revendications, ou par l'inertie tout simplement.

#### *Syndicats d'ouvriers agricoles, janvier 1937*

	Nombre de syndicats	%	membres	(dont femmes)	%
CGT-CGTU	20	14	56	6	30,7
CFTC	8	5	23	3	30,7
SFP	27	19	26	2	14,3
Indéterminés	87	61	77	7	42,3
Total	142	100	182	18	100

(17) Arch. dép. : 1 M 22.

(18) Arch. dép. : 1 M 21 et 10 M61.

(19) Arch. dép. : 1 M 23, où se trouve un rapport du Préfet au Président du Conseil, ministre de l'Intérieur (27.01.36), qui ne signale aucun syndicat d'ouvriers agricoles affilié à la toute nouvelle Union.

Cette statistique nous donne d'autres renseignements, comme la date de création des différents syndicats (celle-ci est indiquée dans 123 cas contre 19 sans précisions). Et ceci nous permet d'en déceler le développement :

Avant le 5 mai 1936 (2ème tour des législatives)	4
Du 6 au 26 mai (début des grèves)	4
Du 27 mai au 7 juin (accords Matignon)	3
Du 8 juin au 5 juillet (Congrès extraordinaire de la Fédération des travailleurs de l'agriculture CGT)	61
Du 6 au 29 juillet (accord départemental)	34
Après le 30 juillet 1936	17

On aperçoit très nettement l'explosion syndicale que le salariat agricole a vécue au début de l'été 1936. Ceci correspond d'ailleurs exactement avec ce qui se passe à la même période pour l'industrie et le commerce (20). Un autre document (21), émanant des syndicats confédérés (C.G.T. et C.G.T.U.), nous confirme le fait : “(...) du 2 février au 25 mai, (...) constitution de 23 syndicats, dont 15 dans l'agriculture” ; une tournée de visite effectuée à partir du 3 novembre 1936 révèle l'existence de 150 syndicats d'ouvriers agricoles ; reflet, ou plutôt acceptation de ces évolutions, une section fédérale est créée pour ces syndicats, concernant les arrondissements de Laon, Soissons et Château-Thierry (secrétaire permanent : Raoul Dubois (22), de Neufchâtel-sur-Aisne). Hormis les chiffres qui dépassent ceux de la statistique étudiée, on obtient ici un embryon d'explication sur les causes de ce “boom” syndical, comme certains auteurs l'ont qualifié. En effet, on peut avancer avec certitude que l'activité des syndicats de l'industrie, et surtout la C.G.T.-C.G.T.U., n'est pas étrangère à ce fait, bien au contraire. A la Ville-aux-Bois-lès-Dizy, des cheminots de Laon se déplacent pour exhorter les ouvriers agricoles à créer des syndicats ; ceci sera suivi d'effet, sous la direction du cafetier-épicier du village, Louis Marécal, que l'on retrouvera pendant les conflits de juillet. On peut constater d'autres exemples similaires dans le Marlois,

---

(20) Voir Ph. Dubief, *op. cit.* ;

J.-M. Mayeur, *op. cit.* ;

Georges Lefranc, *Histoire du Front populaire (1934-1938)*. Paris, Payot, 1965.

Martine Dubois et Gilbert Grassi, *Le Front populaire dans l'Aisne (1934-1938)*. 2 tomes. Mémoire d'Histoire contemporaine, Reims, 1974.

(21) Arch. dép. : 1 M 23, numéro spécial du *Bulletin officiel des syndicats confédérés de l'Aisne* (21<sup>e</sup> Congrès de l'Union départementale des syndicats confédérés de l'Aisne. 27 et 28.02.1937). L'abréviation suivante sera utilisée en référence de document : *B.O.S.C.A.*

(22) On retrouve la trace de ce personnage au niveau des instances nationales des syndicats confédérés, cf. Jean Maitron et Claude Pennetier (sous la direction de), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, Paris, Editions ouvrières, 1986 : tome 26, p. 54. Après le congrès national extraordinaire de la Fédération nationale des Travailleurs de l'Agriculture, tenu en janvier 1937, il est élu membre titulaire du comité exécutif. En 1938-39, il est aussi secrétaire de la Fédération CGT de l'Agriculture de l'Aisne. Il organise le VIII<sup>e</sup> Congrès national (Saint-Quentin) de février 1939 et est confirmé dans ses responsabilités (cf. *L'Exploité*, 1939).

le Soissonnais ou le Saint-Quentinois, où se trouve le siège de l'Union départementale des syndicats confédérés (U.D.S.C.). Enfin, comme cela a été observé, la période de l'accroissement spectaculaire du nombre de syndicats suit les accords conclus à l'Hôtel Matignon (7 juin 36), qui soulèvent ou alimentent des espoirs du salariat : cette constatation peut aussi être faite pour l'Aisne agricole.

On peut encore tenter d'établir un taux de syndicalisation, sur la base de cette même statistique. Le total des syndiqués au 1er janvier 1937 s'établit à 8 195 (7 482 hommes et 713 femmes). Soit par rapport à l'ensemble des salariés agricoles, environ 14 %. Toutefois, pour avoir une image un peu plus exacte de la syndicalisation des campagnes, il faut soustraire de la population observée un certain nombre de personnes : contremaîtres et régisseurs peuvent être exclus ; on peut en faire autant, avec un peu plus de réserves, pour les membres de la famille du chef d'exploitation, qui peut, sans doute, exercer son influence sur cette catégorie salariale. Ces soustractions effectuées, nous atteignons une proportion plus élevée, approchant 20,7 %, soit un cinquième de l'ensemble visé. Pour compléter la mesure, il est bon de rappeler que cette proportion est celle des personnes qui appartiennent réellement à un syndicat, et que ceci ne donne pas un reflet de l'audience des syndicats. Un mot d'ordre lancé pourra donc être suivi par le cinquième du salariat agricole syndiqué, mais il le sera aussi par une proportion plus ou moins importante du reste des ouvriers. On obtient ainsi une base syndiquée qui jouera le rôle d'une courroie d' entraînement sur l'autre partie de la population salariée.

Ces différentes observations appellent toutefois un certain nombre de commentaires. Comme le remarque Georges Lefranc pour l'ensemble du pays (23), les cohortes formées par les nouveaux syndiqués sont peu aguerries aux pratiques syndicales :

“... une bonne partie des nouveaux adhérents sont à la fois impatients, ignorants et crédules. Ils sont venus au syndicat dans l'ivresse d'une victoire qu'ils ont surestimée ; ils n'auront pas la ténacité dont les plus anciens savent qu'il faut faire preuve dans les moments difficiles. Ils ignorent tout de l'histoire du mouvement auquel ils viennent d'adhérer, des limites qui lui sont imposées, comme des conditions qui bornent son action. Ils sont prêts à accueillir d'une oreille favorable les accusations de trahison qu'on lancera bientôt contre tel ou tel. Ces syndiqués de la promotion Blum seront un lourd handicap pour le gouvernement, d'autant que, manquant de cadres locaux, la C.G.T. n'a eu souvent d'autres ressources que celle d'utiliser ceux qui s'offraient dans le Parti communiste”.

---

(23) G. Lefranc, 1965, p. 197.

Si cette réflexion s'adresse à l'ensemble des secteurs de l'économie du pays, elle est encore plus valable pour le salariat agricole de l'Aisne, qui ne possède aucun passé syndical, à quelques rares exceptions près. Mais un espoir réel se lève dans les campagnes du département, au même titre que dans les villes, après les élections d'avril-mai 1936 ; on apprend ce qui se passe dans l'industrie et le commerce, qu'il y a des manifestations dans les rues, que le drapeau rouge flotte sur la cathédrale de Soissons en restauration, symbole de la puissance des syndicats, que des revendications aboutissent, signe que le patronat n'a plus la même rigidité qu'avant, mais aussi que des grèves éclatent et qu'on occupe les lieux de travail... Pourquoi pas en agriculture ? La propagande des syndicats se développe dans le monde rural ; on crée des syndicats, que l'on organise parfois en unions locales, et on renforce celles qui existent déjà (24). Le problème, comme le souligne G. Lefranc, n'est pas celui de l'enthousiasme des nouveaux venus de la "promotion Blum", mais celui de l'indigence de l'encadrement. Le cas d'un Raoul Dubois, aussi exemplaire soit-il, montre bien cette déficience d'une élite syndicale capable de canaliser les volontés : si ce syndicaliste est parvenu aussi rapidement aux instances nationales des syndicats confédérés, c'est bien parce que l'on manquait de cadres. L'aide de militants expérimentés venus des autres branches de l'économie est donc devenue précieuse au printemps 1936. Mais là aussi, les syndicats ont à faire face au flot des arrivants. De cela, on peut craindre une démobilisation chez ces derniers si rien n'est fait, ou si, au contraire, les conflits sociaux sont plus durs que prévu.

## 1936-1937 : DEUX ANNÉES DE CONFLITS SOCIAUX

### 1936 : L'année de tous les espoirs.

*Les mouvements de l'agriculture correspondent-ils à ceux des autres secteurs ?*

*Dans l'industrie et le commerce (25)*

Des grèves éclatent dès la fin de l'hiver, et notamment en Thiérache. Du 5 février au 20 mars, 500 métallurgistes de Saint-Michel cessent le travail ; leur action est soutenue par certaines municipalités voisines, qui organisent des collectes. Du 9 février au 9 mars, c'est le tour de 350 métallurgistes du petit village d'Effry. Le 5 mai, l'avènement d'un gouvernement de Front populaire aux affaires du pays donne un coup de fouet aux mouvements sociaux. Toujours en Thiérache, du 8 au 14 mai, les émailleurs de Saint-Michel se mettent en grève, suivis par les tisseurs de Boué et ceux d'Origny-en-Thiérache. Au total, on relève environ 3 000 grévistes dans l'arrondissement de Laon, ainsi que dans

(24) Voir le *B.O.S.C.A.* (note 20).

(25) Voir Grassi et Dubois, *op. cit.*, cf. note 20, et Arch. dép. : 1 M 21.

celui de Soissons ; le 10 juin, il y en a 2 000 dans le Saint-Quentinois ; de juin à août, on compte 6 000 grévistes dans l'arrondissement de Vervins (2 000 à Guise, 1 400 à Saint-Michel, 1 100 à Hirson). Le mouvement de grève avait commencé au Havre le 11 mai, aux usines Bréguet, avec occupation des locaux ; fin mai, le nombre de grévistes atteignait le chiffre de 70 000, avant de chuter à 10 000, dès le mois suivant — ceci pour l'ensemble du pays. On voit donc une certaine corrélation entre l'Aisne et l'échelon national.

### *Dans l'agriculture (26)*

Le 29 avril, pendant la campagne des élections législatives, à Beauvois, et le 11 mai, à Bohain, deux localités de l'arrondissement de Saint-Quentin, ont lieu des entrevues entre des délégués patronaux et des délégués ouvriers des syndicats confédérés, sur les conditions de vie des salariés, et les conditions dans lesquelles s'ouvrirait les travaux de binage des betteraves (27). Le 10 mai, à Beauvois, se déroule le Congrès des travailleurs de l'agriculture du canton du Câtele, avec Parsal et Rins, secrétaires de la Fédération nationale de l'Agriculture (C.G.T.-C.G.T.U.) : on y étudie des revendications, et un projet de contrat collectif est élaboré, puis affiché dans toutes les communes de l'arrondissement.

On voit donc que l'agriculture n'est pas laissée à l'écart, mais, au contraire, qu'elle fait l'objet de soins attentifs de la part des syndicats.

En mai-juin, des conflits éclatent dans les fermes du Nord, de la Somme et d'Ile-de-France, donc dans des régions de grande culture. C'est dans ce contexte que les ouvriers agricoles du département prennent part au mouvement général, puisqu'il intéresse l'ensemble du pays et l'ensemble de l'économie, agriculture comprise.

Les conflits semblent prendre leur origine dans la région de Saint-Quentin : le 15 mai, à Fonsommes (30 grévistes, 4 jours de grève). *Le Courrier de l'Aisne* du 27 mai (28) signale une agitation de la population ouvrière dans la région nord de Saint-Quentin, où l'on réclame une augmentation des salaires ; le mouvement s'amplifie jusqu'au 18-19 mai, puis s'apaise pour s'éteindre le 27. Dans son édition du 30 mai, on peut apprendre que les vachers, les bergers et les domestiques de Fonsommes et Croix-Fonsommes se sont mis en grève le 19, sans émettre de revendications en particulier, demandant simplement l'intervention de M. Mennecier, député SFIO de la 2<sup>e</sup> circonscription de Saint-Quentin, nouvellement élu. Du 15 au 19 juin, les mêmes faits surviennent à Mézières-sur-Oise, Neuville-Saint-Amand et à Montescourt, où a lieu la première occupation d'une ferme par des grévistes.

(26) Voir Ph. Gratton, *op. cit.*, cf. note 15, et Arch. dép. : 1 M 22.

(27) Voir le *B.O.S.C.A.* (cf. note 21).

(28) Arch. dép.

Pendant la semaine du 22 au 29 juin, on compte 98 grévistes à Beaurevoir, alors que le mouvement reprend à Bohain et dans le canton de Moy-de-l'Aisne, où des accords sont intervenus (29).

Le Soissonnais n'est pas en reste, puisque du 18 au 24 juin, il y a près de 350 ouvriers qui cessent le travail dans 15 fermes de Saint-Pierre-Aigle, Cœuvres-et-Valsery, Acy-et-Épagny, Courmelles et Dommiers (30).

Ainsi, des mouvements similaires affectent l'ensemble de l'économie du département, en même temps. L'agriculture, qui aborde pour la première fois le domaine des conflits sociaux, est elle aussi un terrain sur lequel se développe la contestation : ouvriers et patrons découvrent que les choses ne tournent pas aussi facilement qu'on l'affecte de le croire.

Toutefois, si l'on arrive à avoir un regard d'ensemble sur la situation avant juillet, on manque de renseignements précis sur les causes des grèves et leur aboutissement, ainsi que sur la masse mobilisée par rapport au nombre total de salariés en jeu. Une chose apparaît tout de même : nous ne sommes pas encore en présence de mouvements affectant et paralysant la totalité d'une région. Ce sont plutôt des cas plus ou moins isolés, concernant une ferme, voire un village. On remarque encore que les conflits interviennent dans des régions de grande culture, donc dans des exploitations agricoles d'assez grande taille, pourvues d'un personnel assez nombreux ; les fermes du Soissonnais citées plus haut (Saint-Pierre-Aigle, Acy, ...), comptent une moyenne de 20 à 25 employés grévistes. Vu le chiffre, on peut penser que le conflit a mobilisé la totalité des salariés.

### *L'été 1936*

L'aspect des grèves évolue progressivement et sensiblement par rapport aux débuts du mouvement. Le nombre des participants est plus grand, la durée des conflits s'allonge, l'espace concerné s'élargit, et surtout, on assiste à une intervention plus importante des pouvoirs publics, dont l'effet le plus sensible est constitué par l'accord départemental du 29 juillet, signé à la Préfecture de Laon.

Du 23 juin au 4 juillet, des grèves éclatent à nouveau dans le Saint-Quentinois : 103 ouvriers cessent le travail pour 8 à 12 jours, dans trois fermes de Montbrehain, Contescourt et Seraucourt-le-Grand, ces deux dernières étant occupées. Le Laonnois est touché à son tour (31) : la ferme de Puisieux à Chambry est occupée. Le 2 juillet,

---

(29) Arch. dép. : *Le Courrier de l'Aisne*, samedi 27-06-36.

(30) Arch. dép. : *Le Courrier de l'Aisne*, samedi 27-06-36.

(31) Bibliothèque municipale de Laon : *Laon 36. Front populaire et action municipale*. Essai de synthèse et catalogue de l'exposition. Laon, 1986, Ateliers de reprographie de la Ville de Laon, 130 pages.

après l'échec de la commission d'arbitrage réunie à la Préfecture (32), les ouvriers décident l'arrêt des soins donnés aux animaux, et s'enferment dans les écuries. Dans la nuit, le patron, aidé d'autres collègues, attaque sa propre ferme, pendant que les grévistes cherchent du renfort. La gendarmerie intervient, ainsi que le Préfet, et un accord est conclu vers 3 heures du matin.

Dans le Valois, à Neuilly-Saint-Front, 24 ouvriers sur un total de 34 sont en grève pour une augmentation des salaires, du 6 au 9 juillet ; un contrat collectif est accepté par les patrons des quatre fermes concernées.

La région de Marle offre une assez bonne synthèse de ce qui se passe en juillet, et présente un exemple complet de la nouvelle physionomie des grèves de ce mois-là. Une chronologie des faits peut nous le montrer :

- 1er juillet : échec d'une entrevue entre les ouvriers et le patronat ; aucun renseignement sur la teneur des échanges ;
- 6 : les syndicats ouvriers de Chaourse font parvenir un cahier de revendications au Préfet ; il reçoit leurs employeurs le même jour ;
- 15 : il reçoit les deux parties, mais les délégués patronaux ne se sont pas déplacés ;
- 16 : devant l'inertie de leurs adversaires, les ouvriers s'impatientent. Louis Marécal, président du syndicat de la Ville-aux-Bois-lès-Dizy, publie un article dans un journal local (33) : sur un ton volontairement mesuré mais ferme, il annonce que les ouvriers iront jusqu'à la grève, si la mauvaise volonté des patrons se poursuit. Ces derniers semblent persister ;
- 17 : après 16 jours de négociations, la grève annoncée s'étend à tout le canton de Marle, et déborde même sur celui de Rozoy-sur-Serre ; 40 à 45 exploitations sont touchées, dans une quinzaine de communes (sur 23), et la gendarmerie estime le nombre de grévistes de 5 à 600. Les revendications concernent les salaires, qui sont de 5 à 600 francs en moyenne ; on les veut à 740 ;
- 18 : Jacques Ratineau, directeur des Services agricoles de l'Aisne, est dépêché comme intercesseur par le Préfet, pour ramener le calme ; il commence immédiatement les négociations ;
- 19 : un accord est conclu, valable pour toutes les communes touchées par la grève, sauf La Ville-aux-Bois-lès-Dizy où la participation au mouvement semble avoir été la plus importante (110 grévistes, soit un sixième à un cinquième du total). Mais les négociations se poursuivent, le Préfet devant recevoir les délégués des deux parties ; seul Marécal, porte-parole des ouvriers, se rend à Laon ;

---

(32) Arch. dép. : *Le Courrier de l'Aisne*, mercredi 1-07-36.

(33) Arch. dép. : 1 M 22.

Le même jour, à Laon, se tient une réunion de la C.G.T. : les 85 délégués de l'agriculture présents approuvent le principe d'une grève générale pour le lendemain ;

— 20 : le mot d'ordre paraît assez bien suivi ; on signale des grévistes dans le sud de l'Aisne (Neuilly-Saint-Front, Bazoches...), dans tout le canton de Crécy-sur-Serre, (189 grévistes), dans les cantons de Guise (195 grévistes), de Sains-Richaumont (173 grévistes), Wassigny (50 grévistes), ainsi qu'à Gouy, près de Saint-Quentin. A Chaourse (canton de Rozoy), la grève reprend après l'échec des négociations ;

— 21 : la préfecture poursuit les négociations, tandis qu'un télégramme signé Léon Jouhaux, secrétaire général de la C.G.T.-C.G.T.U., arrive, déclarant que le syndicat national n'a jamais décidé d'une grève générale de solidarité ; il invite à la négociation sur la base des accords conclus au Ministère de l'Agriculture, pour l'Ile-de-France (le 17 juillet). Dans le journée, la grève aboutit à un texte d'entente à Guise et La Ville-aux-Bois-lès-Dizy ;

— 22 : les grèves ont cessé, sauf en quelques points : à Besny-Loizy (près de Laon), à Sains-Richaumont et à Chaourse ; les pourparlers continuent.

### *Les accords, aboutissement des conflits*

#### *Les accords locaux*

On peut consulter quatre accords aux Archives départementales. Ce sont ceux de la ferme d'Avin, à Besny-Loizy (17-07), de Marle (17-07), de La Ville-aux-Bois-lès-Dizy et de Guise (21-07).

Ils présentent de nombreuses similitudes. En effet, les accords portent principalement sur des problèmes de salaires et de primes. Les résultats sont inférieurs aux revendications. Par exemple, les ouvriers de La Ville-aux-Bois-lès-Dizy obtiennent une rémunération de 525 francs mensuels pour l'hiver et de 625 francs pour la période d'été ; ils demandaient 740 francs, au lieu des 5 à 600 francs qu'ils avaient auparavant. Le gain est donc assez minime. Encore les nouveaux salaires négociés sont-ils assujettis à l'évolution du prix du blé (110 francs le quintal à Marle) : si les cours n'augmentent pas, les salaires non plus ! Ce relèvement des cours agricoles va être au cœur des conflits dans les mois qui suivront.

En dehors des salaires, rien n'est dit des conditions de logement, de travail (horaires...). On se contente d'exclure du travail saisonnier les ouvriers non agricoles qui voudraient profiter des loisirs que leur laisse la loi des quarante heures hebdomadaires pour arrondir leur salaire au détriment des véritables travailleurs agricoles.

Précisons enfin que ces textes, conclus à l'échelle d'une ferme, d'un village, ou d'un "pays", n'ont qu'une portée locale. Mais déjà, on pressent qu'un accord plus global, intéressant le département, pourrait intervenir prochainement : le texte de Guise, assez laconique, s'y réfère déjà.

*L'accord départemental du 29 juillet 1936*

Cet accord, comme les autres textes qui closent les conflits sociaux agricoles, mais aussi ceux des autres secteurs de l'économie, est le résultat d'une double volonté d'en finir avec les grèves : celle du bureau central de la C.G.T. et celle du gouvernement.

On peut être surpris d'apprendre que la C.G.T. désirait terminer le grand mouvement commencé en avril-mai. Il est vrai que le syndicat unifié a d'abord été séduit par cette vague de grèves qui montraient les espoirs des ouvriers, après "leur" victoire aux élections législatives, et qui a conduit aux Accords Matignon (7 juin 36). Mais il souhaite continuer à garder le contrôle du mouvement, voire le reprendre, dans quelque branche économique que ce soit. Il faut donc freiner les ardeurs des uns et des autres. Face aux occupations des locaux, le bureau demande que soit respectée la libre circulation du personnel de direction dans leurs entreprises (5 juin). Le 16 juillet, il affirme implicitement son soutien au gouvernement pour que cessent les grèves, ce que Roger Salengro, ministre de l'Intérieur, avait promis devant le Sénat (7 juillet). Tout ceci explique, pour une part, le télégramme adressé par Jouhaux à la Fédération C.G.T. de l'Aisne, le 20 juillet : il désire faire savoir que tout mouvement ne peut être déclenché sans l'aval du bureau national.

Par contre, il est plus naturel de trouver un gouvernement, fut-il de Front populaire, soucieux d'un retour au calme : les grèves paralySENT sérieusement l'économie du pays. La seule solution envisageable passe par la négociation. C'est ainsi que le député S.F.I.O. de Soissons, Georges Monnet, ministre de l'Agriculture, envoie un courrier aux Préfets pour qu'ils se posent en arbitres dans les conflits (2-07) (34). Il montre aussi que le gouvernement entend ne pas laisser de côté la question du salariat agricole (3.07) : "Le gouvernement veut apporter une solution au problème si grave que posent les revendications des ouvriers agricoles. Qui donc pourrait contester que ces revendications soient justifiées ? Au moment où l'on a consenti, à juste raison, aux travailleurs de l'industrie et du commerce une amélioration de leurs conditions de vie, il est de stricte justice que les ouvriers agricoles qui, souvent, vivent dans une situation plus défavorisée que leurs camarades des villes, voient améliorer leurs salaires et leurs conditions d'existence".

Dans le même temps, c'est-à-dire au début juillet, les préfets concernés reçoivent des textes qui peuvent leur servir de base à la négociation. Notamment un contrat collectif signé le 17 juillet entre la Fédération nationale de l'agriculture (C.G.T.) et les délégués de l'Union centrale des employeurs agricoles (U.N.S.A.) ; celui-ci a servi de fondement à l'accord régional valable pour l'Ile-de-France (Seine-et-Oise et

(34) Arch. dép. : 7 M 19.

Seine-et-Marne), conclu sous la présidence de G. Monnet (23-07-36) (35). L'Aisne n'est pas oubliée, et l'on intensifie les pourparlers, au moment où les grèves connaissent leur extension maximale : les ouvriers ont démontré leur volonté et leur force ; les employeurs voient arriver les moissons, et la perspective d'une perte de revenus si leur personnel persiste à refuser le travail.

Le 28 juillet, une réunion est organisée à la préfecture, et cette fois les parties sont là. Toutefois, les délégués patronaux donnent lecture d'une déclaration préliminaire qui affirme leur bonne volonté, mais l'amélioration du sort des ouvriers est soumise au relèvement des cours du blé à 143,60 francs le quintal, d'après le calcul des organisations agricoles (36). L'accord conclu dans la nuit (37) ressemble à celui de l'Ile-de-France. Il concerne d'abord les rémunérations, basées sur un quintal de blé vendu à 140 francs : 605 à 705 francs pour un ouvrier logé ; c'est mieux que l'accord de Marle. Les horaires de travail sont fixés : 8 heures l'hiver et 10 heures l'été. Un jour de repos hebdomadaire est rendu obligatoire. Enfin, des considérations générales sont portées sur les conditions de logement (aération du local...), de couchage (changement mensuel des draps...) et de nourriture. Cet accord est valable une année, pour l'ensemble du département ; les nuances à apporter localement sont à examiner par des commissions paritaires, qui restent à être établies à raison d'une par arrondissement.

Comment cet accord a-t-il été respecté ?

#### *L'application de l'accord départemental (38)*

La loi du 15 août 1936 institue un Office du blé chargé de réguler le marché des céréales ; le cours est fixé à 140 francs. Rien ne s'oppose donc, dans l'Aisne, à l'application des termes de l'accord départemental, surtout en ce qui concerne les salaires.

Mais des problèmes sont soulevés, lors de l'établissement des commissions paritaires. Les délégués patronaux sont volontairement absents (Laon) ; les délégués ouvriers C.G.T. quittent les débats, à cause d'une question de répartition de sièges avec les autres syndicats ouvriers, notamment la C.F.T.C. (Soissons, 15-09) ; des employeurs refusent de reconnaître l'accord départemental (St-Quentin, 18-10)... On évoque des problèmes de délimitation des régions agricoles, parfois peu respectées par les limites d'arrondissement : Vervins exige et obtient une commission pour la Haute-Thiérache, et une autre pour la Basse-Thiérache (Guise, Sains-Richaumont et Wassigny). Le sénateur Hachette demande une commission pour l'ancien arrondissement de Château-Thierry (courrier au Préfet du 12-09-36), demande satisfaite le 26 novembre.

(35) Arch. dép. : 7 M 19 et 20.

(36) B.U.S.A.A. de juillet 1936.

(37) Arch. dép. : 7 M 19.

(38) Pour cette partie : Arch. dép. : 7 M 19.

Dans le courant de septembre-octobre, les commissions sont définitivement fixées et tentent de fonctionner. A Vervins, les délégués patronaux menacent de quitter la séance, devant l'attitude des ouvriers, qu'ils trouvent peu engageante (19-10) ; de même, ils relancent la question du relèvement du cours des principaux produits agricoles (lait, viande, blé, betterave), sur la base des prix de 1913-14, agrémentée d'un coefficient de 5,5. Les délégués employeurs de l'arrondissement de Laon les suivent sur le même terrain, en estimant que l'effort consenti est maximal : il faut revaloriser les prix. Dès lors, il est clair que les commissions ne fonctionneront pas correctement ; chaque séance, dans chacun des lieux, se résumera à une joute entre patrons et ouvriers. Ces derniers subissent également le peu de respect des clauses de l'accord dans les fermes ; les services préfectoraux sont alertés assez régulièrement à propos de différents problèmes : méconnaissance de la liberté syndicale, du droit de grève, et même licenciemment de syndicalistes militants (39)... La réaction des ouvriers ne se fait pas attendre, de nouvelles grèves éclatent en pleine moisson, notamment dans les cantons de Neufchâtel-sur-Aisne et Crécy-sur-Serre en août (40) ; puis à l'automne, pendant la campagne betteravière une grève s'étend des cantons de Guise et Wassigny à celui de Ribemont (41), ainsi que dans quelques fermes du Soissonnais ; plus tard, en décembre, dans celui de Saint-Quentin.

1936 représente une année très importante pour l'agriculture, et pour les ouvriers agricoles en particulier. Leurs grèves leur ont permis de prendre conscience de leurs conditions d'existence ; elles ont permis la reconnaissance de leurs problèmes par les pouvoirs publics, qui se sont efforcés de les traiter en arbitrant les conflits, et en faisant aboutir ceux-ci à des accords. C'est ainsi que des lois sociales ont été votées en leur faveur : extension du bénéfice de la loi sur les allocations familiales (11-03-32) à l'agriculture (5-08-36) ; congés payés (26-09-36) ; dépôt d'un projet de loi prévoyant l'établissement de conventions collectives sur les salaires (26-11-36), voté par le Sénat (6-07-37), mais resté lettre morte.

---

(39) Arch. dép. : 1 M 22, les courriers de : Roger Dejardin, du syndicat ouvrier de Marle et Cilly, à l'Inspection du Travail (18-06-36) ; Raoul Dubois, responsable du syndicat ouvrier C.G.T. de Neufchâtel-sur-Aisne, au préfet (18-08-36).

(40) Arch. dép. : *Le Courrier de l'Aisne* du :  
— 12-08 : tentatives de grèves à Flavy-le-Martel et à Annois dans la première semaine d'août, et dans trois fermes de Chambry ;  
— 15-08 : incidents à Barenton-Cel (ferme Brazier), avec des tentatives de débauchage ;  
— 19-08 : la ferme Brazier est en grève depuis le 11-08, à cause de l'inapplication d'un contrat passé entre le patron et les ouvriers ; tentatives d'élargissement aux fermes voisines (Polet,...).

(41) Arch. dép. : *Le Courrier de l'Aisne* du 15-10. La grève serait provoquée par un accord difficile sur les prix uniformes pour l'arrachage des betteraves dans chaque arrondissement ; il n'y a pas d'interruption du travail, sauf pendant la semaine qui précédait le 14 octobre ; intervention du sous-préfet de Saint-Quentin à Ribemont, puis fin du conflit.

Mais on assiste déjà à des tentatives de résistance de la part des employeurs, d'abord surpris par l'attitude de leur personnel, puis par l'ampleur des grèves et les occupations de leurs fermes. Ils exigent le respect de la liberté de travail, voyant dans ces mouvements l'action néfaste de la propagande des syndicats et partis de gauche, et aussi le respect de la propriété (42). Ils défendent leurs intérêts en s'appuyant de plus en plus sur la question de la revalorisation des cours agricoles, puis, par beaucoup de mauvaise volonté, gênent l'application de l'accord départemental qui leur est trop défavorable. On peut s'attendre à ce que l'année 1937 voie les efforts des patrons se multiplier pour gagner sur les abandons auxquels ils ont dû consentir. Un retour en arrière est envisageable. C'est là l'objet de la constitution du Syndicat de la défense paysanne de l'Aisne, créé à Saint-Quentin au printemps 1937 (43) ; dirigée par quelques gros cultivateurs de la région et par ... un ouvrier agricole, cette nouvelle association à connotation dorgériste regroupe déjà une quarantaine de membres.

### **1937 : Préserver les acquis (44)**

On peut relever environ 1 400 à 1 600 grévistes pour l'année 1936, ceci étant une indication minimale puisque le comptabilisation est assez difficile à cause du manque d'informations précises. Les taux de participations sont assez importants, de l'ordre de 60 à 70 %, les mouvements s'étendant parfois à de vastes régions.

Pour 1937, le recensement des grévistes est plus facile ; sur 154 fermes touchées, on a 1 241 ouvriers en cessation de travail sur un total de 1 577 employés, soit 78,7 % de participation très exactement. Cette plus grande précision tient à ce que l'aire géographique concernée est moins importante qu'auparavant ; les conflits sont aussi plus brefs, mais beaucoup plus éprouvants. En effet, c'est du 20 juillet au 7 août que durent les conflits, avec un paroxysme les 2 et 3 août. La durée est donc écourtée des deux-tiers, si l'on ne considère que la période de mai à juillet 1936. L'arrondissement de Saint-Quentin est le principal intéressé par les problèmes, avec quelques débordements sur le Laonnois, le Marlois et le Soissonnais.

Ceci tient à plusieurs faits : nous sommes dans une région de grande culture, mais aussi dans celle où sont les sièges de la C.G.T. départementale et d'organisations patronales (le syndicat de défense paysanne, notamment). Les conflits sont aussi beaucoup plus durs, les uns et les autres faisant preuve d'une détermination implacable, se renforçant par la lutte ; nous sommes en plein dans la campagne céréalière, ce qui peut aussi expliquer la virulence des cultivateurs.

---

(42) Arch. dép. : 1 M 22, les déclarations des cultivateurs de Fère-en-Tardenois (15-07) et de Guise (20-07).

(43) Arch. dép. : *Les Tablettes de l'Aisne* du 7-04-1937.

(44) Arch. dép. : 1 M 22.

Quels en sont les motifs ? Nous les connaissons pour la plupart, puisque 1936 les porte en germe. Le refus de l'U.S.A.A. de négocier les termes d'un nouvel accord départemental avec l'U.D.S.C. (C.G.T.-C.G.T.U.) va servir de détonateur.

### ***Le déroulement des grèves***

#### *Première phase du mouvement : du 20 au 25 juillet*

Les rapports de gendarmerie signalent des concentrations d'ouvriers à Ollezy, Dury, Lehaucourt et Bellicourt. Ce sont environ 2 à 300 grévistes qui défilent bruyamment dans les rues de ces villages et tentent de débaucher les autres ouvriers. Les cultivateurs se regroupent, mais font aussi appel à des organisations nationales, telles que l'Union centrale des employés agricoles (U.C.E.A.), pour obtenir du personnel "jaune", afin de poursuivre la moisson malgré les grévistes. Entre les deux parties, les forces de gendarmerie s'interposent pour éviter toute dérive.

#### *Deuxième phase : du 25 juillet au 1er août (45)*

Le mouvement s'étend de plus en plus : on signale de 800 à 1 000 grévistes, et des défilés avec drapeau rouge en tête qui continuent. L'effervescence qui s'accentue oblige à l'envoi de 18 pelotons de gardes mobiles. L'U.C.E.A. et le Comité national des volontaires pour l'agriculture (composé de Chemises vertes de Dorgères) ont en effet dépêché des hommes par le train, ce qui a provoqué la surexcitation des ouvriers : des bagarres éclatent avec les patrons (à Bellicourt). Les forces de l'ordre doivent protéger les "volontaires" arrivés à la gare de Saint-Quentin et accueillis par une foule de grévistes et de chômeurs assez houleuse ; un autobus d'une quarantaine d'entre eux est attaqué à coups de pierres par des ouvriers, à Seraucourt. Par ailleurs, l'entrevue du préfet Latour avec les employeurs échoue, tandis que le Marlois est touché à son tour, jusqu'au 27.

#### *Troisième phase : du 1er au 5 août*

Les gendarmes et les gardes mobiles s'efforcent de ramener le calme en s'interposant entre les antagonistes, en empêchant toute sortie des "volontaires" (46), et en protégeant le travail des non-grévistes. Le 5 août, presque tous les "volontaires" partent ; c'est le retour au calme (47).

---

(45) Arch. dép. : *Le Courrier de l'Aisne*, des 28 et 31-07-37.

(46) Ils s'opposent au passage de quelques-uns d'entre eux, ayant à leur tête un certain Ferté, président du Parti social français dans l'Aisne, et membre dirigeant d'une ligue dissoute. Le rapport du sous-préfet de Saint-Quentin signale que certains de ces "volontaires" sont armés de bâtons et autres.

(47) Arch. dép. : *Les Tablettes de l'Aisne* du 7-08, qui indiquent que les grèves sont terminées, la C.G.T. ayant consenti à ce que patrons et ouvriers s'entendent en dehors d'elle.

### *Le mouvement, ailleurs*

En dehors du Marlois, déjà signalé, un conflit important se déroule à Liez, près de Tergnier. La grève dure 13 jours, plusieurs fois relancée. L'opposition est si éprouvante que la C.G.T. doit intervenir en faveur des grévistes par un ravitaillement en pain et en viande. A Laon, la ferme Taburiaux est occupée début août, le patron se refusant à toute négociation ; la police doit intervenir pour déloger les grévistes des écuries.

### *Le bilan de l'été 1937*

Les résultats sont assez décevants pour les ouvriers : aucun accord ne semble avoir été conclu, selon les sources dont on dispose aujourd'hui. Les conflits très difficiles ont laissé des traces chez les salariés, dont la combativité a été fortement ébranlée. Beaucoup ont délaissé les syndicats, comme ceux de Wiège-Faty qui ont renvoyé leur carte au siège départemental de la C.G.T. Les patrons ont repris l'avantage : les chefs de file du mouvement sont écartés. Toujours à Wiège-Faty, un délégué C.G.T., d'origine néerlandaise, reconnu comme étant un bon ouvrier par son patron, doit malgré tout être renvoyé sous la pression des autres employeurs agricoles de la commune.

Pourtant, quelques gains sont obtenus localement. A Guise, la réunion patronale du 31 juillet approuve l'augmentation des salaires, la base étant constituée par le quintal de blé fixé à 180 francs ; certains employeurs en décident même le paiement immédiat. Près de là, à Monceau-sur-Oise, les ouvriers obtiennent les 100 francs d'augmentation qu'ils réclamaient, après une seule journée de grève. Ces exemples montrent que s'il y a eu moins de conflits qu'en 1936, ceux-ci n'ont pas atteint la même intensité que dans le Saint-Quentinois. Des avancées ont parfois été possibles, quand le terrain s'y prêtait ; nous ne sommes pas ici dans les régions à culture intensive.

1937 révèle le fond de la mentalité des gros cultivateurs céréaliers, très proches des organisations agrariennes : pour eux, les conflits sociaux de 1936 n'avaient qu'une origine purement politique. Comme en 1936, les revendications des ouvriers n'ont aucune importance. Il faut donc s'y opposer, car derrière elles, c'est en fait une soviétisation des campagnes qui menace : "... tout a été mis en œuvre pour arriver à implanter, dans l'Aisne, les premières assises d'une collectivisation de la terre. (...) On ne se trouve pas en présence d'une vulgaire grève locale, mais en face d'un problème d'ordre national (...) On peut dire qu'il n'y a pas de grèves dans l'Aisne, mais de l'agitation et des agitateurs" (48). Le seul moyen de venir à bout de ce problème politique passe par un traitement politique. D'où l'appel lancé aux organisations patronales pour l'envoi de "volontaires", qui ne sont, en fait, que

(48) *B.U.S.A.A.* du 1-08-37.

des hommes de main, les Chemises vertes de Dorgères. Même Jehan Paradis (49), agriculteur et maire de Berlancourt, membre des Jeunes-ses agricoles chrétiennes (mouvement créé par Jacques Ferté, gros cultivateur du Soissonnais), présente une opinion teintée de cette peur des "rouges", malgré son réel souci d'objectivité. Dans le regard qu'il porte sur ces deux années, il reconnaît la dégradation des conditions de vie des ouvriers agricoles, qu'il lie à la chute des cours. Mais il met l'accent sur l'agitation sociale déclenchée et entrevue depuis de nombreuses années par les cellules de la C.G.T. et du P.C.F., soutenues depuis 1936 par les pouvoirs publics ; lui aussi pense que les véritables responsables des troubles de 1936 et 1937 sont les communistes et la C.G.T., et non les ouvriers agricoles eux-mêmes.

Ainsi, les divergences d'appréciation de la situation sont à la mesure des divisions en camps opposés : les uns veulent améliorer leurs conditions de vie, profitant de l'installation au pouvoir d'un gouvernement qui leur promet de s'occuper d'eux ; les autres essayent de préserver leurs intérêts, en s'opposant de plus en plus aux premiers, voyant derrière les conflits sociaux une véritable lutte politique. De là, les contradictions de plus en plus nettes, au fur et à mesure du temps. Mais au-delà de ces affrontements "socio-politiques", ces deux années restent la seule période de l'histoire contemporaine qui ait vu des ouvriers agricoles se mettre en grève pour améliorer leurs conditions de vie. Jamais ceci n'était arrivé auparavant sur une échelle aussi grande, jamais ceci ne se répètera par la suite.

Frédéric STEVENOT

---

(49) Arch. dép. : 1 M 22, *Les grèves agricoles dans l'Aisne (juillet-septembre 1936)*, par Jehan Paradis, maire de Berlancourt.